Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260527-2026_27_MAI_14-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mai 2026 à 18 h 15

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 37

Ayant donné procuration : 6

Absent : 0

Votants : 43

Date de convocation
20 mai 2026

Le 27 mai 2026 à 18 h 15, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Victor BONNOT, Maire. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents
Victor BONNOT, Marc PICQUETTE, Catherine LEMAITRE, Boris GUILLOU, Isabelle IMBERT, Raphaël LE MÉHAUTÉ, Lucile MOGLIA, Bernard CROGUENNEC, Jennifer LE DU, Adil BOUKLATA, Françoise AMOSSÉ-MEVEL, Jean-Charles MINIER, Joëlle CONIN, René SAVIDAN, Marie-Chantal NACIRI, Annie MILIN, Marie-Hélène REIGNIER, Pascal CONNEN, Gwennaël TANO, Jérôme GABOREL, Jean-Christophe LE GOT, Charlotte GIANNOLI, Caroline DANIEL, Maxime DUMOULIN, Emma POEDRAS, Jules ROOS, Didier LE BUHAN, Blandine CLAESSENS, Stéphane FAVRAIS, Stéphane L'HER, Hervé GUIHARD, Cigdem AKTAS, Aline LE BOËDEC, Nadia DRUILLENNEC, Thibaut LE HINGRAT, Henri ALLOY, Pierre-Yves THOMAS.

Absents excusés ayant donné pouvoir
Marina ANDRÉ pouvoir à Catherine LEMAITRE
Laurent LUTSE pouvoir à Marc PICQUETTE
Laurence COINTOT pouvoir à Bernard CROGUENNEC
Alain ATLAN pouvoir à Lucile MOGLIA
Stéphanie BILLON pouvoir à Caroline DANIEL
Saïd BENDARRAZ pouvoir à Jean-Christophe LE GOT

Secrétaire de séance
Gwennaël TANO

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260527-2026_27_MAI_14-DE

VILLE DE Saint-Brieuc	**République Française** **Séance du 27 mai 2026** **Rapporteur : Mme MOGLIA**

Conseil municipal

Délibération

14 - Cuisine centrale - Centrale d'achat régionale Breizh Achats - Marchés de fourniture de denrées alimentaires - Adhésion - Convention

Exposé des motifs

La région Bretagne et les quatre départements bretons ont créé en 2024 la centrale d'achat régionale nommée « Breizh Achats » qui interviendra en lieu et place des cinq groupements de commandes pré-existants.

Cet outil de mutualisation permet de développer des relations pérennes entre l'offre et la demande pour mettre en œuvre de nouvelles stratégies d'achats de produits locaux et de qualité répondant à la loi Egalim.

Par délibération n° 25 du 23 septembre 2024, le Conseil municipal a donc décidé d'adhérer à la centrale « Breizh Achats » et à son groupement de commandes spécifiques de viandes fraîches et charcuteries et par délibération n° 51 du 23 juin 2025, à son groupement spécifique de produits d'épicerie et de surgelés.

Pour la Ville de Saint-Brieuc, cette centrale d'achat constitue une opportunité de poursuivre l'amélioration en matière de qualité des repas servis dans les crèches, écoles et accueils de loisirs briochins, ayant permis de dépasser les 70 % de produits biologiques, locaux ou labellisés, puis de les maintenir dans un contexte budgétaire contraint.

Afin de maintenir cette trajectoire, il est proposé au Conseil municipal d'adhérer aux marchés de fourniture suivants proposés aux adhérents de la centrale « Breizh Achats » :

- produits laitiers et ovoproduits ;
- fruits et légumes 4ème et 5ème gammes.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'avis de la Commission Permanente ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE les termes de la convention d'adhésion aux marchés de fourniture suivants à conclure avec la centrale d'achat régionale « Breizh Achats » :

- produits laitiers et ovoproduits ;
- fruits et légumes 4ème et 5ème gammes.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ci-annexée et tout acte juridique s'y rapportant.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Ville.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260527-2026_27_MAI_14-DE

Présents : 37 Pouvoir : 6 Total : 43 Exprimés : 43

Voix Pour : 43 Voix Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire	La secrétaire de séance
M. Victor BONNOT	Mme Gwennaël TANO

MAIRIE de St-BRIEUC (Côtes d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE